

Image not found or type unknown



oeuvre d'art tableau de maitre

Par **damienfon**, le **02/04/2021** à **20:44**

bonjour j ai vendu dès tableaux sur ebay comme étant des copies car je ne m'y connais pas assez. Hors l acheteur me dit que c'est tableaux sont des vrais ai je un recours particulier cordialement Merci d avance pour votre réponse

Par **Louxor_91**, le **02/04/2021** à **21:04**

Bonjour,

un recours pour ?

Par **damienfon**, le **02/04/2021** à **21:22**

bonjour j 'ai en effet vendu ces tableau croyant que c était des copies à un prix très bas moins de 50 euros en ne me doutant pas une seconde qu il pouvait s agir d'originaux je voulais savoir en effet s'il existait un recours pour récupérer ses œuvres cordialement merci pour votre réponse

Par **marouil**, le **05/04/2021** à **13:07**

C est un cas pratique ?

references ici <https://www.legavox.fr/blog/maitre-anthony-bem/vice-consentement-dans-contrats-achat-1539.htm>

mais je ne suis pas sur qu il y ait erreur en l affaire, si les tableaux ont ete presentes comme des copies et achetees comme des copies par un acheteur de bonne foi et sans manoeuvres dolosives.....

je ne suis pas juriste professionnel.

Par **Louxor_91**, le **05/04/2021** à **13:15**

perso je ne vois pas trop quel recours vous pourriez avoir ? L'acheteur est un particulier et donc novice autant que vous ? De plus, ce n'est pas parce qu'il affirme que ce tableau est un original que c'est vrai ? Et même si, ça n'augmente pas pour autant la valeur de l'oeuvre ?